

2018

091. VAE – Métiers de l'Assistanat



Éligible au CPF code 200

« Validation des acquis de l'expérience »

Individuelle ou Collective / en présentiel & à distance



FORMATION CONSEIL

Objectifs :

- Analyser son parcours professionnel, identifier, analyser les activités professionnelles, au regard du référentiel métier, à décrire dans le dossier VAE.
- Valoriser ses compétences dans le but d'obtenir un diplôme, un titre professionnel...
- Etre accompagné.e de manière individuelle en méthodologie des écrits pour la production du dossier de présentation devant un jury de certification

Public :

Toute personne ayant 1 an d'ancienneté sur un poste de l'assistanat, comme salarié ou bénévole.

Intervenant :

Conseiller.e Méthodologue chargé.e de la VAE

Durée :

21 heures d'accompagnement
Organisation en Présentiel et à distance

Coût : 1300 €

Prises en charge financière :

Plan de formation, financement personnel, éligible au CPF...

Déroulement de l'accompagnement VAE :

- Présentation des modalités administratives (livret 1 de recevabilité)
- Présentation des modalités du livret 2 par métier : Assistant.e Ressources Humaines, Assistant.e de Formation, Assistant.e de Direction, tous les BTS du tertiaire dont Assistant.e Manager, Assistant.e de Gestion, MUC, NRC, Tourisme, etc...
- Un entretien préalable (qui peut être collectif)
- **Des entretiens individuels** en face à face (calendrier des entretiens individuels espacés)
- **Des entretiens individuels** à distance (Webex, Skype...) (calendrier)
- La préparation à l'oral
- Les entretiens « présentiel » et « à distance » sont programmées avec la personne accompagnée en fonction de ses besoins, après analyse lors du 1^{er} rdv.

Rappel des modalités d'accès à la VAE :

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au **moins 1 an** d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire en ligne](#)

Spécialiste des secteurs sanitaire et social, et médico-social depuis 1986

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours www.eurinfac.com

Votre contact : François HATOT pedagogie@eurinfac.fr ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A